



Un chef-d'œuvre pour l'excellence !

L'annonce (1) de J.M. Blanquer de consacrer du temps de formation professionnelle à la réalisation d'un chef-d'œuvre par les élèves est révélateur de la méconnaissance de l'identité et de la philosophie qui distinguent les enseignant-es des disciplines professionnelles.

Parler de chef-d'œuvre renvoie bien évidemment au compagnonnage avec son système traditionnel de transmission de connaissances centré sur la mise en valeur du « tour de main ». Compagnonnage ancré dans des communautés et des corporations de métiers plutôt liées à l'artisanat et établi autour d'une hiérarchie d'encadrants ayant comme fonction la construction sociale avant tout de l'individu accompagné d'un maître d'apprentissage. Faire le choix du chef-d'œuvre contribue à valoriser l'individu en opposition à la reconnaissance collective. Cette référence de mise en avant de l'objet peut être considérée comme une provocation pour tou-tes les enseignant-es des matières professionnelles souvent hautement qualifié-es, issu-es du monde professionnel qui s'investissent dans les technologies de pointe et ayant en charge des classes d'élèves avec comme objectif de leur faire acquérir avant tout un diplôme et une qualification construite dans une formation empreinte d'une forte culture générale et technique.

Consacrer 108 heures à la réalisation d'un chef-d'œuvre se fera au détriment du temps réservé aux contenus disciplinaires et n'aura d'utilité que la valorisation des meilleur-es élèves. De plus, sans présumer des textes à paraître, on peut raisonnablement s'interroger sur le chef-d'œuvre de certaines formations comme celles des métiers du tertiaire entre autres.

Visiblement, notre ministre ne s'embarrasse pas avec les contradictions, quand d'un côté, il se fait le promoteur des campus de métiers avec des « Harvard du pro » pour les formations innovantes et les secteurs économiques de pointe, comme les nouvelles technologies et le numérique, et de l'autre, quand il s'efforce de répondre aux demandes d'une partie du patronat qui souhaite retrouver l'âge d'or du compagnonnage corporatiste de la fin du 19^{ème} siècle au travers du chef-d'œuvre.

Les PLP n'ont que faire de tels artifices idéologiques (campus ou chef-d'œuvre) qui ne sont en rien des réponses adaptées aux besoins des élèves de lycée professionnel et qui sont au contraire des moyens d'individualisation et de sélection au service des exigences économiques immédiates.

Pour la CGT Educ'action, le chef-d'œuvre doit être abandonné et les heures maintenues dans le domaine professionnel avec retour de l'éco-gestion et de la PSE bien plus utiles aux élèves pour les poursuites d'études.

(1) Tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef-d'œuvre », qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury. Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel. Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle